SEPTEMBRE 2019

Newsletter de Michel Vialay, votre député

Editorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

Le Gouvernement a choisi le 24 juillet dernier, en plein **milieu de la période estivale, pour déposer son projet de loi sur la Bioéthique.**

Certes, et quels qu'en soient les domaines, il est important d'intégrer en permanence les évolutions scientifiques et d'en mesurer les effets potentiels sur la société, et ce afin d'adapter, le cas échéant, les dispositions de notre cadre législatif qui le nécessiteraient.

Bien sûr, **les techniques médicales ne cessent d'évoluer** et, plus que les possibilités nouvelles qu'elles permettent, elles nous interrogent sur le monde que nous voulons construire pour nous-même, et surtout pour nos enfants.

Qu'il soit nécessaire de faire progresser la loi dans ce domaine est une certitude, tant les avancées scientifiques sont rapides et profondes. Mais cette nécessité ne doit pas être appréciée à la seule raison des possibilités nouvelles ouvertes par la science.

Le projet de loi présenté sur la Bioéthique aborde des domaines qui touchent à l'humain. Procréation médicalement assistée, don

d'organes, de gamètes, de tissus ou de cellules, transmission et utilisation des informations génétiques, autant de sujets majeurs qui peuvent impacter de façon fondamentale notre société.

Les évolutions législatives doivent avant tout répondre aux besoins et aux attentes de nos concitoyens, à l'aune de la société que nous voulons construire, et de l'éthique qu'ensemble nous voulons partager.

Dans ce contexte, la mise en place d'une commission spéciale au sein de l'Assemblée Nationale pour travailler de façon transversale sur ce projet de loi est pertinente.

Mais, alors que son examen est prévu à compter du 24 septembre, **pourquoi avoir réduit le délai habituel pour déposer les amendements qui viendront nourrir les débats ?**

Imposer que lesdits amendements soient enregistrés avant le 05 septembre prochain, soit trois semaines avant le début des travaux, quand l'usage pour les autres projets de loi est un dépôt au plus tard une semaine avant que commence la discussion, manifeste plutôt la volonté de limiter le débat là où il faudrait justement l'ouvrir.

Pourquoi une telle précipitation alors que cette loi ne présente pas d'urgence, ni auprès des français qui n'en ont pas fait un sujet de revendication ces derniers mois (ils en ont beaucoup d'autres qu'on ne traite pas), ni au regard d'un vide soudain de la loi auquel il nous faudrait répondre instamment ?

Sur des évolutions aussi importantes en matière de bioéthique, la bonne logique serait de prendre le temps d'un travail parlementaire serein et sans précipitation sur ces sujets de fond pour notre société.

Et pourquoi pas, de **présenter** ensuite le fruit de **ces travaux au vote de nos concitoyens**, point par point, pour qu'ils puissent dire, pour chacun d'entre eux, la société dans laquelle ils veulent évoluer demain ?

Ce serait un bel exemple de démocratie,

Monsieur le Président de la République !

Michel Vialay,
votre député

Moins de plastique au bénéfice de notre santé, agissons dès maintenant !

Des pays aussi différents que l'Inde, le Chili, la Dominique, pour ne citer que ceux-ci, **ont pris des dispositions pour supprimer les plastiques à usage unique**, et l'Union européenne s'est inscrite dans la même logique au printemps dernier.

Après **des firmes** comme Mac Donald's et Starbuck qui, l'an dernier, **se joignaient au mouvement pour diminuer leur rôle dans la consommation de plastique**, ce sont Coca-Cola et Pepsico, premiers producteurs mondiaux de bouteilles plastiques, qui viennent de claquer la porte du lobby américain du plastique **au regard de leur image de pollueur.**

Pour des raisons écologiques, **l'aéroport de San Francisco** (77 millions de passagers par an) **interdit** depuis le 20 août dernier **la vente de bouteilles d'eau en plastique**.

A différents niveaux, **ces exemples témoignent de la prise de conscience collective des effets nocifs du plastique**.

En effet, les emballages en plastique à usage unique ont de **nombreux impacts sur l'environnement** : utilisation du pétrole pour leur fabrication, génération d'une grande quantité de déchets …

Protéger les écosystèmes, la biodiversité, et l'environnement en général, dont notre santé dépend largement, est un bon exemple à suivre.

Gageons alors que la prise de conscience collective intégrera prochainement les **effets sur la santé des perturbateurs endocriniens dans les contenants en plastique**, alimentaires, cosmétiques, et pharmaceutiques, et permettra ainsi de faire évoluer les modèles de production …

Les choix stratégiques qui en découlent nécessitent, bien évidemment, de préparer et d'accompagner les transitions industrielles nécessaires, de même que nos organisations et nos modèles de consommation.

La qualité de notre environnement et notre santé en dépendent, et **il est de notre responsabilité d'engager les actions** qui y concourront, de façon volontariste et dès que l'opportunité nous en est donnée.

Ainsi, **après avoir déposé l'an dernier** une proposition de loi *(n° 1209)* visant à la « ***Suppression progressive des bouteilles en plastique au profit du développement de la filière de réutilisation des bouteilles en verre*** », une organisation déjà existante dans la filière « Café, Hôtel, Restaurant », **je déposerai** prochainement **une proposition de loi** « ***Visant à installer une fontaine à eau dans l'enceinte des gares ferroviaires les plus fréquentées et dans les aéroports*** » *(plus de 5 millions de voyageurs par an).*

Ce projet de loi s'inscrit dans une logique simple, celle de **permettre à chacun l'accès gratuit à l'eau** là où, le plus souvent, nous sommes contraints d'acheter des bouteilles en plastique pour étancher notre soif, **tout en réduisant les déchets en plastique au bénéfice de notre environnement.**

Souhaitons que le Gouvernement et sa majorité soient sensibles à ce qui nous concerne tous !

Aéroport de San Francisco – interdiction de la vente de bouteilles d'eau en plastique

LIRE

Coca-Cola et Pepsico viennent de claquer la porte du lobby américain du plastique au regard de leur image de pollueur

LIRE

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

Assemblée nationale : *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie*
Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29
Courriel : michelvialay78@gmail.com

© 2017 All rights reserved-cmconseils.